MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION FES -MEKNES
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT DE BOUYABLANE
COMMUNE DE BOUYABLANE

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE

N° : **20/2026/BC**

Le président de la commune de Bouyablane procède à l'achat sur bons de commande desprestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de drapeaux marocains et portraits de sa majesté le roi Mohamed VI pour la commune territoriale de Bouyablane.

N° de prix	Désignations des prestations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Taux de la TVA	Garanties exigées
1	Drapeau marocain avec manche 1ér choix	Drapeau marocain avec manche 1ér choix	U	10	20%	
2	Drapeau marocain de 2,00m x 1,50m 1ér choix	Drapeau marocain de 2,00m x 1,50m 1ér choix	U	10	20%	
3	Drapeau marocain de 1,50m x 1,00m 1ér choix	Drapeau marocain de 1,50m x 1,00m 1ér choix	U	40	20%	
4	Portrait officiel de sa majesté le roi Mohamed VI format 50X70 cm avec cadre en bois doré.	Portrait officiel de sa majesté le roi Mohamed VI format 50X70 cm avec cadre en bois doré.	U	2	20%	
5	Portrait officiel de sa majesté le roi Mohamed VI format 40X60 cm avec cadre en bois doré.	Portrait officiel de sa majesté le roi Mohamed VI format 40X60 cm avec cadre en bois doré.	U	2	20%	
6	Drapeau de bureau avec socle laiton 35 cm	Drapeau de bureau avec socle laiton 35 cm	U	10	20%	

La distance entre la province de Taza et le siège de la Commune de Bouyablane est environ 100km.

La livraison s'effectuera au siège de la Commune de Bouyablane.

Lieu d'exécution : siège de la commune de Bouyablane.

Délai d'exécution : Cinq (5) jours .

Date de livraison de la prestation commence à partir de la date de la notification de l'ordre de service de commencement des prestations

Date et heure limites de réception des devis des concurrents :16/11/2026 à 10 h00mn

Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics via le site : WWW.marchespublics.gov.ma

Le Président : 12 NOV 2026

Signé : Abderrahman ALKOUH